

Le « couple de millionnaires » limbourgeois arrêté pour fraude aux subventions et blanchiment d'argent

Date : 12 septembre 2024

Sabah A., 44 ans, et son partenaire Werner D.G., 63 ans, ont été arrêtés par le tribunal à la fin du mois dernier et placés en détention pour falsification, blanchiment d'argent, fraude, abus de confiance et abus de biens sociaux. Le couple menait un train de vie somptueux et résidait, entre autres, dans une maison louée au « Square des milliardaires » de Bruxelles, à côté de la propriété de Ségolène Frère, fille d'Albert Frère. Le couple était actif dans le secteur de l'énergie éolienne mais est soupçonné d'avoir vendu du vent, surtout au sens figuré. Sabah A. traîne derrière elle une série de faillites. Au début de l'année dernière, elle a créé la nouvelle société FEM Capital Group, dotée d'un capital initial de 30 millions d'euros. Mais ce capital n'a jamais été intégralement versé.

Le couple est domicilié dans une villa à Genk, dans le Limbourg, mais séjournait régulièrement dans une maison du « Square des milliardaires » à Bruxelles. Ce quartier est la seule « gated street » de Bruxelles, la seule rue fermée par une clôture. À l'ombre du Bois de la Cambre, 24 maisons de maître classiques côtoient deux petits complexes d'appartements de luxe. Par conséquent, seules des personnes très fortunées y vivent, tant des Belges que des étrangers. La fille d'Albert Frère et la fille de Pablo Picasso y ont notamment élu domicile, ainsi que le secrétaire général de l'OTAN et de nombreuses familles fortunées, nobles ou non.

Le couple utilisait la maison pour impressionner ses invités en élargissant son réseau de Belges fortunés. Ce faisant, Sabah A. s'est présentée comme une entrepreneuse prospère qui a dû mener une lutte acharnée contre les préjugés sociaux en raison de son origine marocaine et de son sexe. Cette image est quelque peu en contradiction avec les six faillites dans lesquelles elle a été impliquée dans des entreprises actives dans l'industrie éolienne. À la fin de l'histoire, elle a déclaré qu'elle travaillait à la mise en place d'un réseau d'auditeurs d'entreprises. Mais cela s'est terminé par une plainte du Collège de supervision des réviseurs (CTR) auprès du ministère public pour des faits de fraude, d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux. À cela s'ajoute une enquête de la Cellule de traitement des informations financières (CFI) sur des indices sérieux de blanchiment d'argent obtenu par abus de biens sociaux. Le couple est également soupçonné de fraude aux subventions, ayant reçu illégalement des fonds d'investissement destinés à la construction d'éoliennes. Cependant, leur construction n'aurait jamais démarré. Le journal Het Belang van Limburg, qui publie l'affaire aujourd'hui, indique qu'il s'agit de 1 à 1,5 million d'euros de fonds faussement obtenus. Selon le journal, le couple aurait escroqué des prêts à plusieurs riches familles limbourgeoises. Ils auraient également vendu des actions de sociétés en promettant de les introduire en bourse. En janvier 2023, Sabah A. a fondé la société FEM Capital Group avec un capital de 30 millions d'euros. Cette dernière a à son tour créé la société FEM Estates avec un capital de 20 millions d'euros. Mais aucune des deux sociétés n'a jamais vu ce capital libéré. Sabah A. s'était pourtant engagée à apporter ce capital dans les 60 et 70 jours suivant la constitution de la société, ce qui n'a donc pas été fait.

Le fait que Werner D.G. et Sabah A. aient continuellement saisi de nouvelles opportunités est démontré par la récente reprise de plusieurs cabinets d'audit qui ont rapidement cessé de fonctionner correctement. Selon le journal, après la reprise, les bureaux en question ont été financièrement exsangues et ont laissé une coquille vide. Un juge d'instruction bruxellois a placé le couple en détention préventive après leur arrestation pour des soupçons de falsification, de blanchiment d'argent, d'escroquerie, d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux. Le 28 août 2024, les deux suspects ont été traduits devant le tribunal de Bruxelles, où il a été décidé de prolonger leur détention.